



ASSOCIATION DU PERSONNEL STAFF ASSOCIATION

COMITE EXECUTIF

Le Comité Exécutif a fait son choix sur les négociateurs permanents à la Commission tripartite de révision des Statut et Règlement, ce sont D.AMATI, L. HENNY et C. ROY.

Ces négociateurs seront proposés au Conseil du Personnel du 9.2.1978, de même que la liste des experts dont l'un d'entre eux, selon les sujets traités, participera aussi aux réunions.

Un compte-rendu des Journées d'études des 3 et 4 février paraîtra dans le prochain Bulletin Hebdomadaire.

La première séance de la Commission Tripartite aura lieu à Bruxelles les 21 et 22 février 1978.

A cette occasion, l'Administration et l'Association présenteront l'ensemble des points devant faire l'objet d'une modification ainsi que les chapitres nouveaux qu'elle désire ajouter.

L'agenda des négociations sera aussi discuté.

COMITE CONSULTATIF PERMANENT

Le Président du Comité a proposé qu'après chaque réunion du Comité Consultatif Permanent, un communiqué agréé par les deux parties, soit publié sous la rubrique "COMMUNICATIONS OFFICIELLES".

Le Comité Exécutif de l'Association a donné son avis favorable, à la condition que les membres de l'Association faisant partie du CCP puissent prendre connaissance du projet de communiqué avant la publication dans le bulletin.

L'Association se réserve toutefois le droit de développer ses vues sous d'autres rubriques ou avec d'autres moyens.

Procédure de révision des cas de non-renouvellement de contrats

L'Association du Personnel a développé une série d'arguments visant à démontrer que le non-renouvellement de contrats et les démarches que doivent faire ensuite les personnes pour tenter de retrouver un poste à l'intérieur du CERN sont de nature à leur porter préjudice.

Nous demandons que la procédure de réexamen débouche sur une réelle possibilité de réinsertion pouvant aboutir à un contrat indéterminé. Ceci en cohérence avec la volonté de mettre en place la mobilité et la formation nécessaires à l'intérieur de l'Organisation.

* * * * *

EXECUTIVE COMMITTEE

The Executive Committee has nominated D.AMATI, L. HENNY and C. ROY as the members of the permanent negotiating team to be appointed to the tripartite Working Group on the Review of the Staff Rules and Regulations.

These nominations will be submitted to the Staff Council for approval on 9.2.78, together with list of experts who will also attend the meetings of the Working Group as and when their particular topics come up for discussion.

A report on the Workshop held on 3 and 4 February will appear in next week's Bulletin.

The first meeting of the tripartite Working Group will be held in Brussels on 21 and 22 February 1978.

At this meeting, the Management and Staff Association will submit a general package of proposals regarding amendments and additions to the Staff Rules and Regulations.

The timetable for the discussions in the Working Group will also be dealt with.

STANDING ADVISORY COMMITTEE

The Chairman proposed that after each meeting of the Standing Advisory Committee a communiqué approved by both parties should be issued in the Weekly Bulletin under "OFFICIAL NEWS".

The Executive Committee of the Staff Association approved this proposal on the understanding that the Staff Association representatives on the Standing Advisory Committee could study the draft communiqué before it was issued in the Bulletin.

The Staff Association reserves the right, nevertheless, to express its own views under other headings and through other channels.

Procedure for reviewing cases of non-renewal of contract

The Staff Association put forward a series of arguments to show that the non-renewal of a contract and the steps which the person concerned then has to take in his search for another job inside CERN may cause him serious prejudice.

The Staff Association asked that the review procedure should provide those concerned with a real opportunity to find another job at CERN and subsequently obtain an indefinite appointment. This would help to meet the generally recognized need to install a system of mobility and training within the Organization.

ELECTION A LA COMMISSION DU FONDS D'ENTRAIDE

Conformément au règlement approuvé par le Comité Consultatif Permanent le 1er septembre 1977, l'entrée en vigueur des nouveaux Statuts entraîne la démission de tous les membres de la Commission actuelle du Fonds d'Entraide.

Les personnes intéressées par l'activité de ce Fonds, sont invitées à faire acte de candidature avant le 20 février inclus.

Elles peuvent adresser leur demande à la Secrétaire de la Commission, Mlle F. VERMEILLE (Tél 4870) ou prendre contact avec l'un des membres suivants:

M. GRILLET/EP Tél.3834
M. MARCEAU/SB Tél.2194
M. ROSSA/SPS Tél.4853

TEMPS PARTIEL

Comme vous le savez, des négociations sont actuellement en cours pour la révision "des Statut et Règlement" du Personnel du CERN.

Ces nouveaux Statut et Règlement seront appliqués à partir de l'année prochaine et pour les 5 années à venir.

Encouragé par les 100 premières réponses très explicites découlant du sondage publié dans le Bulletin Hebdomadaire No.5 du 30/1/1978, un Sous-Groupe s'est constitué en vue d'introduire plus largement la notion de "TRAVAIL A TEMPS PARTIEL" dans le prochain règlement.

Aussi nous vous proposons de continuer à nous envoyer vos commentaires, réflexions et suggestions tant sur les avantages que sur les inconvénients d'un horaire réduit.

Votre réponse est à adresser SANS TARDER au Secrétariat de l'Association. Il n'est pas indispensable que votre nom figure sur celle-ci.

Nous vous remercions de votre diligence.

COLLECTES A LONG TERME

Nous reproduisons ci-dessous le montant des sommes versées en 1977 grâce à la générosité de nos collègues :

Mois de Mai 1977Frs 11.921,60
(y compris le concert d'avril
"Récital Ewa CZYZEWSKA")

Mois de Novembre 1977Frs 11.183,80

Ces fonds sont acheminés régulièrement dans les divers projets :

1. The Serowe Brigades Development trust, au BOTSWANA (War on Want)
2. Centre communautaire de Penas, en COLOMBIE (Parrainages de Enfants du Monde)
3. Communauté de Dacca, au BANGLADESH (Cecotret)
4. Children's Garden School Society, à MADRAS (Dr. & Mme Sharma)
5. Boys Town de Mal, Jalpaguri District, INDE (Terre des Hommes-Lausanne)

ELECTIONS TO THE BOARD OF THE MUTUAL AID FUND

In accordance with the General Regulations approved by the Standing Advisory Committee on 1 September 1977, all the members currently serving on the Board of the Mutual Aid Fund will remain in office only until the next Ordinary General Meeting of the Staff Association.

Anybody interested in helping to run the Mutual Aid Fund is kindly requested to submit their nomination by 20 February.

Please send your nominations to the Board Secretary, Miss F. VERMEILLE (ext.4870) or contact one of the following members :

M. GRILLET/EP ext.3834
M. MARCEAU/SB ext.2194
M. ROSSA/SPS ext.4853

PART TIME WORK

As you already know, negotiations are currently in progress for the revision of the CERN Staff Rules and Regulations. The new rules will come into effect next year for the following five years. Encouraged by the first hundred positive replies resulting from the survey published in the Weekly Bulletin No.5 of 30.1.78, a sub-committee has been set up with a view to incorporating in a wider context the term "PART TIME WORK" in the new version of the Staff Rules and Regulations.

We should therefore like you to continue sending in any comments, reflections or suggestions you may have (both advantages and inconveniences) concerning a reduction in working hours.

Your reply (anonymous if desired) should be sent as soon as possible to the Staff Association Secretariat.

Thank you for your cooperation.

FOYER HANDICAP

Le Comité international de Solidarité aux Oeuvres genevoises organise une soirée exceptionnelle donnée en faveur de FOYER-HANDICAP au Grand Théâtre de Genève le mercredi 22 février 1978 à 20h15. Un programme détaillé de cette manifestation peut être obtenu au Secrétariat de l'Association du Personnel.

Location des billets au Grand Théâtre de 10h à 19h dès mercredi 15 février.